

# Ouverture des composteurs de quartiers

LES MAÎTRES-COMPOSTEUR DU SERVICE DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS :  
sensibilisation au compostage, distribution de petits seaux, échanges autour d'un verre de l'amitié.

**MERCREDI 17 AVRIL**  
**DE 15<sup>H</sup>00 À 16<sup>H</sup>30**

RÉSIDENCE FONTAINE DE GOYE  
Boulevard de l'Europe



**VENDREDI 19 AVRIL**  
**DE 18<sup>H</sup>30 À 19<sup>H</sup>30**

VERGER COMMUNAL  
Rue Saint Joseph

**MERCREDI 17 AVRIL**  
**DE 18<sup>H</sup>30 À 19<sup>H</sup>30**

RUE ANNA RODIER  
devant les locaux de l'ancien SIVOM

**JEUDI 18 AVRIL**  
**DE 18<sup>H</sup>30 - 19<sup>H</sup>30**

SQUARE ANNE WEILER  
Avenue de la gare

*Venez partager un moment convivial entre voisins !*

Organisés par le service Déchets de la Communauté de Communes  
Ambert Livradois Forez en partenariat avec la Mairie d'Ambert



04 73 82 76 91



dechets@ambertlivradoisforez.fr

Ambert



**Vous habitez**  
*en centre ville d'Ambert ?*



**APPORTEZ VOS DÉCHETS DE CUISINE**  
**DANS VOTRE COMPOSTEUR DE QUARTIER**

# Le compostage partagé

*c'est possible !*



*Des composteurs sont installés dans votre quartier*  
 Vous pouvez y déposer vos déchets de cuisine et apporter un peu de broyat (ou de feuilles mortes) disponible sur place. Les services de la commune vérifieront régulièrement l'état des composteurs et assureront l'entretien du site.

*Composter ses déchets de cuisine, c'est 40Kg de déchets en moins/hab/an* 

C'est un geste écologique qui permet de réduire la pollution et les coûts générés par le transport et le traitement des déchets. C'est aussi un amendement riche et naturel pour les sols et les végétaux.

D'après la réglementation nationale, en 2023, chaque citoyen aura l'obligation de séparer ses déchets organiques du reste des ordures ménagères.



*Le compost obtenu*

Il sera mis à la disposition des participants pour leur usage personnel (engrais naturel pour le jardin, les plantes d'intérieur ou les jardinières).

Afin de créer un dynamisme autour des sites de compostage, un affichage vous informera des activités et événements "compost" à venir.

Vous souhaitez vous procurer un seau pour transporter vos déchets ou vous investir dans l'animation de ces sites, **contacter le service déchets.**

©ALTIOM - 2019

# Que peut-on *composter* ?

Les déchets à éviter

 **Je digère**

Déchets de cuisine :

- Epluchures de fruits, de légumes et d'agrumes
- Restes de repas d'origine végétale (Riz, Pâtes, etc.)
- Marc de café et filtre en papier
- Sachets de thé
- Coquilles d'oeufs
- Coques de fruits secs, noyaux et pépins

Végétaux :

- Feuilles mortes
- Fleurs et plantes fanées

Seulement en petite quantité :

- Essuie-tout et mouchoirs en papier
- Pain

**Pour une meilleure dégradation, évitez les déchets trop grossiers.**

 **Je ne digère pas**

Déchets de cuisine :

- Os et arêtes
- Restes de viande et de poisson
- Fruits de mer (y compris coquilles et carapaces)
- Corps gras (huiles et sauces)

Végétaux :

- Plantes malades
- Mauvaises herbes montées en graines
- Gravats
- Tailles de haie et branchages

Déchets de la maison :

- Litière
- Couches et lingettes
- Matériaux non dégradables (Verre, Plastique, Métal)
- Poussières d'aspirateurs et balayures
- Cigarettes
- Charbon de barbecue



Poisson et restes de fruits de mer



Os et restes de viandes



Emballages



Pain

# Comment *composter* ?

1

**Vider le seau dans le composteur**



2

**Mélanger avec l'outil**



3

**Recouvrir avec le broyat (ou les feuilles mortes)**



**Quand vous fermez le composteur, vous ne devez plus voir de déchets en surface.**